

Ville de Monthey  
Urbanisme, Bâtiments & Constructions  
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 76 02  
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :  
Bulletin officiel No 02 du 15.01.2021  
Piliers du 15.01.2021  
au 15.02.2021

Monthey, le 13 janvier 2021

N/réf. EC/gp

## MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme et M. Nadia et Joël Hirt, Chemin du Gros-Bellet 41, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 5409, folio 4, au lieu-dit "Einsier", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des PPE Nos 60649 et 60650; coordonnées : 2'561'585/1'122'035.  
Objet : rénovation d'un mur de soutènement et pose d'une barrière de sécurité – mise en conformité.  
Remarque : le mur de soutènement nécessite une dérogation à sa hauteur, une dérogation de distance à la limite et une dérogation de distance à la forêt.
- Requérant : BEM Immo SA, Route du Boeuferrant-Sud 19, 1870 Monthey.  
Auteur des plans : Kurmann Cretton Ingénieurs SA, Avenue de France 24, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 5523, folio 23, au lieu-dit "Boeuferrant", située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'170/1'124'790.  
Objet : extension de la halle existante et construction de deux marquises.
- Requérant : Panaimmob CBS, Place du Midi 24, 1950 Sion.  
Situation : parcelle No 873, folio 10, au lieu-dit "Plantaud", située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE "Azurite"; coordonnées : 2'562'600/1'122'280.  
Objet : construction d'un immeuble, d'un parking souterrain, d'un couvert à voitures et des aménagements extérieurs y relatifs - modification partielle du projet autorisé les 14 janvier 2019, 16 septembre 2019 et 24 août 2020.
- Requérant : Gay Pasetti SA, Route de Choëx 76, 1871 Choëx.  
Situation : parcelle No 6329, folio 27, au lieu-dit "Outrevièze", situées en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. Régis Donnet; coordonnées : 2'561'785/1'121'745.  
Objet : construction d'un chalet de 2 appartements et d'un couvert, ainsi que des aménagements extérieurs y relatifs et réalisation de deux forages.

5. Requérant : M. Pascal Donnet-Descartes, Rue du Mabillon 7, 1870 Monthey.  
Auteur des plans : Pangolin Architecture, Rue du Bourg-aux-Favres 7, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 682, folio 8, au lieu-dit "Mabillon", située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'180/1'122'800.  
Objet : construction d'un couvert à voitures.
6. Requérant : Delseth-Stadelmann Sàrl, Rue du Vieux-Pont 23b, 1893 Illarsaz.  
Situation : parcelle No 5065, folio 46, au lieu-dit "Nants", située en zone M1, individuelle montagne, et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Marie et Joël Tornay; coordonnées : 2'563'135/1'119'850.  
Objet : construction d'un chalet, d'un réduit et d'un couvert à voitures, ainsi que des aménagements extérieurs y relatifs.  
Remarque : le mur de soutènement nécessite une dérogation à sa hauteur.
7. Requérante : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdun 4, 1872 Troistorrents.  
Situation : parcelle No 6282, folio 40, au lieu-dit "Massillon", située en zone R1, individuelle coteau B, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'561'450/1'121'195.  
Objet : agrandissement du local extérieur et modification partielle de l'aménagement intérieur de la villa autorisée le 29 avril 2019.
8. Requérant : Colimob SA, Grand-Rue 26, 1890 St-Maurice.  
Auteur des plans : 3A/Atelier d'architecture Aigle Sàrl, Chemin du Châtelard 21, 1860 Aigle.  
Situation : parcelle No 276, folio 3, au lieu-dit "Quartier du Pont", située en zone CA, centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'080/1'122'255.  
Objet : changement d'affectation de 3 logements sis dans les combles du bâtiment existant, en salons de massage.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 15 février 2021 à 18.00 heures